



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



VEILLE BIMENSUELLE

NUMÉRIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE LONDRES

N° 4 – 7 au 20 février 2022

Sommaire

Fait marquant

- *Nvidia* annonce l'abandon de son projet de rachat du leader britannique des semi-conducteurs *Arm*

Economie numérique et régulation

- Des mesures en matière d'assurance de l'âge sur les sites pornographiques vont être intégrées à l'*Online Safety Bill*
- Le ministère de l'intérieur souhaiterait renforcer les obligations relatives au contenu « légal mais préjudiciable » dans l'*Online Safety Bill*
- Le *Metaverse* devrait être inclus dans le champ d'application de l'*Online Safety Bill*
- L'autorité de la concurrence britannique accepte les engagements de *Google* sur la publicité en ligne

Télécommunications et réseaux

- Le gouvernement finance huit projets pilotes pour l'utilisation du mobilier urbain à des fins de connectivité

Données et intelligence artificielle

- Le gouvernement annonce le financement de 2 000 bourses pour des masters en intelligence artificielle

Cyber-sécurité

- L'écosystème cyber britannique a attiré plus d'1 Md£ d'investissements en 2021

Nouvelles technologies

- Le gouvernement ouvre une consultation sur la future *Quantum Strategy*

Ecosystème tech

- Les leaders de la tech estiment que le Royaume-Uni ne fait pas assez en matière d'attractivité boursière

🗺️ **Fait marquant : Nvidia annonce l'abandon de son projet de rachat du leader britannique des semi-conducteurs Arm**

Dans un [communiqué de presse](#) commun datant du 7 février, le géant des semi-conducteurs américain *Nvidia* et le groupe japonais *Softbank* ont annoncé la cessation du projet d'acquisition d'*Arm* par *Nvidia*. *Softbank*, l'actuel propriétaire d'*Arm*, fabricant britannique leader de blocs de propriété intellectuelle pour micro-processeurs, a indiqué commencer les préparatifs pour une introduction en bourse d'*Arm*, qui devrait être finalisée d'ici le 31 mars 2023. Selon [Reuters](#), le PDG de *Softbank* aurait indiqué que l'introduction se ferait aux Etats-Unis, vraisemblablement sur le NASDAQ. Or, les leaders technologiques britanniques [appellent](#) le gouvernement à faire ce qui est possible pour persuader *Softbank* de réaliser une introduction de l'entreprise créée à Cambridge sur le *London Stock Exchange*.

Par ailleurs, dans un [communiqué](#) datant du 8 février, *Arm* a annoncé un changement de direction générale, afin « de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de croissance alors que la société commence à préparer une offre publique ». Ainsi, Simon Segars a été remplacé par Rene Haas, ancien responsable de l'unité de propriété intellectuelle d'*Arm* et employé de *Nvidia* pendant 7 ans.

Selon le communiqué, les parties ont convenu de mettre fin à l'accord en raison « d'importantes difficultés réglementaires empêchant la réalisation de la transaction ». En effet, depuis son annonce en septembre 2020, le rachat - pour une somme désormais estimée à 75 Md\$ - a fait l'objet de trois enquêtes de contrôle des concentrations dans le monde, de la *Competition and Markets Authority* britannique (lancement de la [phase 2](#) de l'enquête le 16 novembre), de la *FTC* (autorité de la concurrence chinoise) et de la Commission européenne. La *Federal Trade Commission (FTC)*, agence de concurrence américaine, avait quant à elle [annoncé](#) le 2 décembre l'ouverture d'une poursuite en justice contre la transaction.

Selon les termes de l'accord, *Softbank* gardera 1,25 Md\$ prépayés par *Nvidia* (comptabilisés comme un bénéfice au 4^{ème} trimestre), et *Nvidia* conservera en échange une licence de la propriété intellectuelle d'*Arm* pour 20 ans. La *CMA* a [annoncé](#) la fin de son enquête sur la transaction.

🗺️ **Economie numérique et régulation**

- 1 Des mesures en matière d'assurance de l'âge sur les sites pornographiques vont être intégrées à l'*Online Safety Bill*

Le gouvernement a [annoncé](#) le 8 février la création, dans l'*Online Safety Bill*, d'une nouvelle obligation d'assurance de l'âge pour les sites hébergeant du contenu pornographique, qu'il soit généré par un utilisateur ou qu'il provienne d'un site commercial. Le projet de loi laissera la liberté aux sites de choisir les méthodes adaptées afin d'empêcher les mineurs d'y accéder. L'*Ofcom* - régulateur en charge de l'application du futur cadre -, pourra recommander l'utilisation de certaines technologies de vérification de l'âge, telles que la vérification *via* la possession de carte bancaire. En cas de non-respect de cette obligation, l'*Ofcom* disposera d'un ensemble de sanctions : amende pouvant aller jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires annuel mondial, blocage de l'accès au site depuis le Royaume-Uni ou engagement de la responsabilité pénale des dirigeants (en cas d'absence de coopération avec l'*Ofcom*, telle qu'une absence de réponse à une demande d'information ; les types d'infractions n'ont pas encore été précisés).

Dans le projet de loi initial, seuls les sites de contenus d'utilisateur à utiliser et les moteurs de recherche avaient des obligations en matière de prévention des mineurs contre l'exposition à des contenus pornographiques, au titre du « devoir de diligence » envers les contenus préjudiciables aux enfants. Le gouvernement a ainsi suivi les [recommandations](#) de la commission parlementaire chargée d'évaluer le projet de loi et les appels des associations de protection de l'enfance, en faveur de l'inclusion dans le champ d'application de tous les sites hébergeant du contenu pornographique - y compris la pornographie commerciale.

Cette nouvelle obligation a été critiquée par les associations de défense de la vie privée, telles que l'*Open Rights Group*. Certaines associations craignent notamment des fuites de données personnelles, issues de « bases de données d'utilisateurs de pornographie », qui pourraient constituer des cibles de choix pour des techniques de chantage.

2 Le ministère de l'intérieur souhaiterait renforcer les obligations relatives au contenu « légal mais préjudiciable » dans l'*Online Safety Bill*

Selon un [article](#) du *Financial Times* du 15 février, le Ministère de l'Intérieur britannique souhaiterait modifier le projet d'*Online Safety Bill*, afin de renforcer les obligations des entreprises en matière de contenu « légal mais préjudiciable ». Pour rappel, le projet de loi initial, publié en mai 2021, prévoyait l'imposition d'un « devoir de diligence », c'est-à-dire l'obligation d'identifier et retirer les contenus illégaux et préjudiciables aux enfants, pour les plateformes de contenu d'utilisateur à utiliser et les moteurs de recherche. Une partie des entreprises dans le champ d'application, répondant à certains critères de taille et d'auditoire ultérieurement définis, aura pour obligation supplémentaire de minimiser l'accès des utilisateurs aux contenus « légaux mais préjudiciables », tels que la promotion du suicide. Contrairement aux deux premières catégories de contenu, qui devront faire l'objet d'une surveillance « proactive » pour leur identification et leur retrait (à travers notamment l'utilisation de *safety techs*), les entreprises devront, vis-à-vis des « contenus légaux mais préjudiciables » mettre en place des outils de « réduction du risque », tels que le signalement par les usagers. Dans une lettre commune adressée à certains ministres et parlementaires, Priti Patel, ministre de l'intérieur et Nadine Dorries, ministre du numérique, ont présenté leurs

propositions, visant à imposer les mêmes obligations « proactives » pour les contenus « légaux mais préjudiciables ». Selon le *Financial Times*, cela pourrait représenter « une ligne rouge » pour les grandes plate-formes, qui deviendraient responsables de la quasi intégralité des publications de leurs utilisateurs.

3 Le Metaverse devrait être inclus dans le champ d'application de l'Online Safety Bill

Dans une [publication](#) datant du 4 février, deux chercheurs ayant contribué à la définition de l'*Online Safety Bill* ont déclaré que le *metaverse* devrait être inclus le champ d'application du futur cadre réglementaire de lutte contre les contenus préjudiciables. Le *metaverse*, désignant l'ensemble des mondes virtuels, souvent utilisés en réalité augmentée à travers des avatars, sont actuellement développés par plusieurs grandes entreprises – parmi lesquelles *Meta*. Or, cette nouveauté technologique pourrait être vue comme une opportunité d'échapper à la régulation, selon les chercheurs. Dans leur conclusion, ces derniers espèrent que « la proposition de législation du gouvernement permettra au régulateur en charge, l'*Ofcom*, de s'attaquer également aux préjudices dans le *metaverse* ». Dans un [débat](#) du 24 janvier à la chambre des Lords, le ministre du DCMS (*Department for Digital, Culture, Media & Sport*) Lord Parkinson a partiellement confirmé cette interprétation, en indiquant que l'*Online Safety Bill* était conçue de manière à maintenir les protections des utilisateurs et les adapter aux technologies émergentes, telles que le *metaverse*.

4 L'autorité de la concurrence britannique accepte les engagements de Google sur la publicité en ligne

La *Competition and Markets Authority* (CMA) a [annoncé](#) le 11 février avoir accepté les engagements légaux de *Google* concernant sa nouvelle politique de confidentialité, le « *privacy sandbox* ». Pour rappel, le moteur de recherche avait annoncé en 2020 vouloir supprimer progressivement l'usage de *cookies* de suivi par des entreprises tierces sur son navigateur *Chrome* d'ici la fin de l'année 2021. *Google* avait temporairement suspendu cette mesure, après l'ouverture par la CMA d'une [enquête](#) en janvier 2021, craignant un renforcement de la domination de *Google* sur le marché de la publicité en ligne (entraînant des coûts publicitaires plus élevés pouvant être répercutés sur les consommateurs). *Google* avait justifié sa volonté de supprimer les *cookies* par la création d'un nouveau système de ciblage et de mesure des campagnes de publicité pour les annonceurs, sans toutefois en préciser les caractéristiques.

La liste d'engagements, [publiée](#) par la CMA et reprise sur le [site](#) de *Google*, obtenus à la suite d'un processus de près d'un an comprenant une enquête approfondie et de nombreux échanges – dont deux consultations publiques – entre la CMA, *Google* et d'autres acteurs du marché, comprend :

- La participation de la CMA et de l'ICO (équivalent de la CNIL) à l'élaboration et la mise en œuvre des propositions de la *privacy sandbox*, afin de s'assurer qu'elles respectent le droit de la concurrence et à la vie privée,

- Une plus grande collaboration de *Google* avec ses parties prenantes, et une plus grande transparence du processus de mise en œuvre de nouvelles mesures,
- L'engagement de *Google* à ne pas supprimer l'usage des *cookies* par des entreprises tierces tant que la CMA n'a pas statué sur l'absence de problèmes de concurrence,
- Des engagements en matière de restriction du partage des données au sein de l'écosystème *Google*, afin de ne pas désavantager les concurrents lors de la suppression des *cookies*,
- La nomination d'un mandataire pour appuyer la CMA dans son contrôle des engagements de *Google*.

📡 Télécommunications et réseaux

1 Le gouvernement finance huit projets pilotes pour l'utilisation du mobilier urbain à des fins de connectivité

Le DCMS (*Department for Digital, Culture, Media & Sport*) a [annoncé](#) le 8 février les huit entreprises sélectionnées pour participer au [Digital Connectivity Infrastructure Accelerator](#), programme d'investissement de 4 M£ dans des projets pilotes visant à utiliser le mobilier urbain pour le déploiement de la 5G. L'objectif est de simplifier et accélérer l'utilisation par les opérateurs de téléphonie mobile des bâtiments publics et infrastructures en bordure de route - comme les feux de signalisation - pour y installer des équipements 5G. Ce programme permettra à 44 autorités locales de bénéficier plus rapidement d'une couverture mobile améliorée, grâce à l'utilisation de leur mobilier urbain.

🌐 Données et intelligence artificielle

1 Le gouvernement annonce le financement de 2 000 bourses pour des masters en intelligence artificielle

Dans un [communiqué de presse](#) du 10 février, le *Department for Digital, Culture, Media & Sports (DCMS)* a annoncé le financement à hauteur de 23 M£ de 2 000 bourses pour des « masters de conversion » en intelligence artificielle et sciences de la donnée. Ces diplômes permettent aux détenteurs de licence de suivre des cours d'approfondissement dans ces domaines, même si leurs cours de premier cycle n'étaient pas directement liés à ces matières. Les candidatures pour la deuxième édition de système de bourse ouvriront en avril 2023 et fermeront en 2025 (une [première édition](#) avait été dispensée en 2019 dans 28 universités). Le gouvernement précise ainsi les modalités de l'objectif, annoncé dans le cadre du [Budget d'automne 2021](#), de doubler les bourses disponibles pour les masters en intelligence artificielle et sciences des données d'ici 2024-25. L'objectif de cette mesure, qui s'inscrit dans la [National AI Strategy](#) est d'augmenter le nombre de personnes formées en IA, et d'ouvrir ces bourses prioritairement aux personnes issues de groupes sous-représentés.

📍 Cyber-sécurité

1 L'écosystème cyber britannique a attiré plus d'1 Md£ d'investissements en 2021

Selon le [rapport](#) annuel sur le cyber, commandité par le DCMS (*Department for Digital, Culture, Media & Sport*) et publié le 17 février, les entreprises de la cybersécurité au R-U ont levé 1,013 Md£ d'investissements sur 84 *deals* en 2021, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2020. Parmi les plus gros tours de table figurent la série F de *Snyk* (530 M\$), les série C de *OneTrust* (210 M\$) et d'*Immersive Labs* (53,5 M£). Selon le rapport, en 2021, le secteur aurait contribué à l'économie britannique à hauteur de 5,3 Md£ (valeur ajoutée brute), soit une augmentation d'un tiers par rapport à 2020. Les 1 838 entreprises du cyber ont généré 10,1 Md£ de revenus et créé plus de 6 000 nouveaux emplois (pour un total de 52 700) en 2021. Le cyber, soutenu par la [National Cyber Strategy](#) publiée dernièrement, est un secteur phare de l'écosystème tech britannique.

📍 Nouvelles technologies

1 Le gouvernement ouvre une consultation sur la future Quantum Strategy

Après avoir [annoncé](#) fin février la publication d'une nouvelle stratégie quantique dans le courant de l'année 2022, le gouvernement britannique a ouvert [une consultation](#) le 14 février, afin de préciser les objectifs de la stratégie. L'objectif est de recueillir les opinions de la communauté de recherche et d'affaires du secteur quantique sur l'écosystème d'innovation actuel, les besoins en compétences et les possibles évolutions de l'environnement réglementaire. La stratégie viendra en complément du *National Quantum Technologies Programme* (programme d'investissement d'1 Md£ entre 2014 et 2024), et devrait s'inspirer de son [Strategic Intent](#) publié en 2020. La stratégie, qui couvrira toutes les technologies quantiques (détection, synchronisation, imagerie, communications, informatique) devrait avoir pour principales missions :

- le soutien de la commercialisation et l'industrialisation du quantique,
- l'attractivité des investissements,
- le renforcement du secteur de la recherche, notamment à travers des partenariats internationaux,
- la conservation des talents, capacités et savoir-faire au R-U.

📍 Ecosystème tech

1 Les leaders de la tech estiment que le Royaume-Uni ne fait pas assez en matière d'attractivité boursière

Un [article](#) de City A.M. du 9 février relaie les préoccupations des leaders de la tech concernant la place de marché de Londres, estimant que le gouvernement doit renforcer les mesures en faveur de son attractivité. Si parmi ces dernières figurent déjà les réformes proposées par les rapports *Hill* sur les introductions en Bourse et *Kalifa* sur les *fintech*, Russ Shaw, président de l'association *Tech London Advocates*, estime que le *London Stock Exchange* présente encore de grandes faiblesses. Par exemple, il ne bénéficie pas du même marché d'analystes tech que le NASDAQ ou le NYSE, empêchant les investisseurs institutionnels de recevoir des informations de qualité. Janine Hirt, présidente de l'association des *fintech* britannique *Innovate Finance*, estime quant à elle que le gouvernement doit aller plus loin dans l'accompagnement réglementaire des innovations, telles que les crypto-monnaies ou le « *buy now pay later* ».

Principales levées de fonds de start-ups britanniques entre le 7 et 20 février 2022 :

- [Veed.io](#), *Data* (logiciel de montage vidéo) : [Seed, 35 M\\$](#)
- [FloodFlash](#), *InsurTech* (détection des inondations par l'internet des objets) : [Série A, 15 M\\$](#)
- [Midnite](#), *Betting* (plate-forme de pari en *e-sports*) : [Série A, 16 M\\$](#)
- [Gaia](#), *InsurTech* (compagnie d'assurance pour FIV) : [Série A, 20 M\\$](#)
- [Banked](#), *FinTech* (plate-formes de facilitation des paiements) : [Série A, 20 M\\$](#)
- [Heygo](#), *Travel* (tours touristiques interactifs en vidéo) : [Série A, 20 M\\$](#)
- [Qredo](#), *FinTech* (infrastructures de finances décentralisées) : [Série A, 80 M\\$](#)
- [Vitesse](#), *FinTech* (plate-forme de gestion de la trésorerie) : [Série B, 26 M\\$](#)
- [Bramble](#), *Energy* (piles à combustible hydrogène) : [Série B, 35 M£](#)
- [Tripledote Studios](#), *Gaming* (studios de jeux sur mobiles) : [Série B, 116 M\\$](#)
- [Britishvolt](#), *Energy* (batteries de véhicule électrique) : [Série C, 40 M£](#)
- [Papier](#), *CreaTech* (produits de papeterie durable) : [Série C, 50 M\\$](#)
- [Genesis](#), *Platform* (plate-formes à faible code pour marchés financiers) : [Série C, 200 M\\$](#)
- [GoCardless](#), *FinTech* (services de recouvrement de paiements récurrents) : [Série G, 312 M\\$](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

- [M3ter](#), SaaS (outil d'évaluation des prix) : [Funding Round, 17,5 M\\$](#)
 - [ThinCats](#), FinTech (prêts pour PME) : [Venture Round, 100 M\\$](#)
 - [Atom Bank](#), FinTech (banque en ligne) : [Equity Round, 75 M£](#)
 - [KrafPal](#), Packaging (solutions innovantes d'emballage) : [Equity Round, 124 M\\$](#)
- 